

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

**OPH Rochefort Habitat Océan  
(17)**  
10 rue Pujos  
BP 60151  
17036 Rochefort Cedex

**AVIS DE MARCHÉ  
TRAVAUX****Pouvoir adjudicateur**

Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
10 Rue du Docteur Pujos, CS 60151, 17306 ROCHEFORT CEDEX  
Tel : +33 546822810.  
E-mail : [contact@oph-rochefortocean.fr](mailto:contact@oph-rochefortocean.fr)  
Adresse internet : <https://www.oph-rochefortocean.fr/>

**Objet du marché**

**TRAVAUX D'ADAPTATION DES SALLES DE BAIN A DESTINATION DES PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE**

**Caractéristiques**

**Type de procédure :** Procédure adaptée - Ouverte.

**Durée du marché**

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 1er janvier 2027.  
Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3, sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 4 ans. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an.

**Modalités d'attribution**

La consultation engagée vise la conclusion d'un accord-cadre défini dans les conditions des articles L.2125-1, R.2162-1, R.2163-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.  
L'accord-cadre n'est pas alloti, l'objet de l'accord-cadre ne permettant pas d'identifier des prestations distinctes.  
Sur le fondement de l'article R.2162-4, 2° du Code de la commande publique, l'accord-cadre est conclu avec un maximum, sans minimum.  
Le montant maximum est précisé dans les pièces du marché.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

Les variantes à l'initiative des candidats prévues par l'article R.2151-8 2° du Code de la commande publique ne sont pas autorisées.  
Aucune variante à l'initiative de l'acheteur visée par l'article R.2151-9 du Code de la commande publique n'est prévue dans la présente consultation.

Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles.

**Critères de sélection**

Les critères de jugement des offres sont les suivants :  
Valeur technique : 50 points  
Prix : 50 points.

Les modalités de notation et les sous-critères sont détaillés dans le règlement de consultation.

**Date limite**

**Date de clôture :** **Lundi 14 septembre 2026 - 12:00**

**Autres informations**

L'accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations de travaux d'adaptation des salles de bain pour personnes à mobilité réduite sur différents patrimoine des membres du Groupement de commandes : l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et la SEMIS. L'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan est le coordonnateur du groupement de commande.

Tout litige relatif à la passation et à l'exécution du marché sera soumis à la compétence du juge administratif compétent :  
Tribunal Administratif de Poitiers  
Hôtel Gilbert  
15 Rue de Blossac – BP 541  
86020 POITIERS CEDEX  
Téléphone. : 05 49 60 79 19  
Mail : [greffe.ta-poitiers@juradm.fr](mailto:greffe.ta-poitiers@juradm.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Code de justice administrative ;
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

### **Date d'envoi du présent avis**

17 juillet 2026